



Motion d'assemblée générale

Lille, le 23 avril 2010.

L'assemblée générale des personnels opérationnels de l'organisme de Lille proteste contre la remise en cause du droit de grève par l'instauration du service minimum. Les personnels ne sont pas dupes, il s'agit de les museler.

L'assemblée générale mandate les organisations syndicales pour porter dans les groupes de travail la défense du droit de grève.

**Une grève a nécessairement un impact économique.
L'administration doit l'accepter.**

Motion adopté à l'unanimité.